

# Terre Sauvage

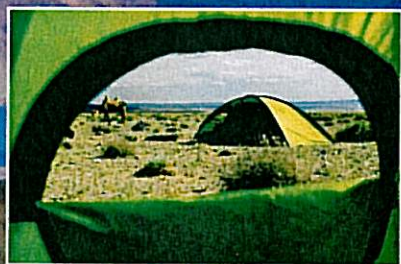
NOUVELLE FORMULE

Vivre la nature!

en +

KAYAK, SPÉLÉO, SKI DE RANDO...

**LE GUIDE PRATIQUE  
DE L'AVENTURE  
NATURE EN FRANCE**



## EXPÉDITION DANS LE DÉSERT DE GOBI

LONGUE MARCHÉ AU PAYS DES MONGOLS



90A - N° 290 - MARS 2013

- 290 - F: 5,95 € - RD



- ÉTANG DE THAU LES SECRETS DE LA LAGUNE • SUR LA CÔTE D'AFRIQUE DU SUD
- CIRCAËTE JEAN-LE-BLANC LE CHASSEUR DE SERPENTS
- SENTIERS NATURE RANDONNER À RAQUETTES DANS LE JURA



## Joël Giraud

# « Un parc national n'est pas une contrainte »

« Les parcs nationaux sont en danger ! », alertait un collectif d'associations lors d'une conférence de presse qui s'est tenue le 12 décembre dernier à l'Assemblée nationale. Elle était présidée par le député des Hautes-Alpes Joël Giraud, administrateur au parc national des Écrins. Il défend l'importance des parcs sur le territoire.

PROPOS RECUEILLIS PAR CATHERINE PERRIN

### Terre Sauvage: Les parcs nationaux sont-ils réellement menacés? Si oui, pourquoi?

**Joël Giraud:** La loi Giran de 2006 (du nom du député qui en est l'initiateur) impose aux parcs nationaux d'élaborer une charte qui, pour faire simple, consiste à faire adhérer les habitants à l'idée même d'un parc. Trop de gens considèrent encore un parc national comme une espèce de greffon extra-territorial sur leur propre territoire. L'idée de la loi, qui est bonne à mon sens, est de garder une zone cœur, où la nature bénéficie d'une protection forte, et d'avoir tout autour une zone d'adhésion où l'on fait du développement local, en quelque sorte d'avoir un parc régional autour d'un noyau dur. Avant la loi Giran, nous avons déjà expérimenté ce système dans le parc des Écrins sous la forme de chartes valléennes. Nous organisons des groupes de travail avec des agents du pays, du personnel du parc, les collectivités locales, des chargés de mission sur des programmes européens... et tout ce petit monde faisait du *brainstorming* au service des territoires. La loi Giran s'est largement inspirée des pratiques et du consensus existant dans les Écrins. J'avais tout de même attiré l'attention sur le fait que la loi ne devait pas trop détricoter l'existant, mais je n'étais pas inquiet car j'avais en tête le cas des Écrins où tout se passait bien. Ainsi, au moment de négocier notre charte, les élus du parc se sont fortement investis. Moi-même, j'ai assisté à toutes les réunions de secteurs, y compris en Isère alors que je suis député des Hautes-Alpes. Nous sommes allés prêcher la bonne parole, expliquer ce que l'on souhaitait faire autour de cette notion d'adhésion. Je remarque d'ailleurs que, à

de rares exceptions, la plupart des élus ne disent pas « le parc des Écrins » mais « notre parc », c'est très différent de ce qui se passe en Vanoise !

### La Vanoise justement, c'est elle qui a déclenché cette conférence de presse. Quel est le problème?

Le projet de charte du parc de la Vanoise a été rejeté par 26 des 29 communes concernées. Je pense que c'est essentiellement dû au fait que le principe d'un parc national n'a toujours pas été accepté par une bonne partie de la population, à l'inverse de chez nous.

### Pourquoi cette différence entre Écrins et Vanoise? Est-ce lié à l'industrie du ski?

Certainement. En Vanoise, les gens pensaient que seul l'or blanc pouvait les sauver économiquement, ils craignaient qu'un parc national ne les empêche d'en profiter. Le parc des Écrins est labellisé Parc européen de la haute montagne, nous avons des stations de ski au cœur d'une nature préservée, ce qui attire notamment une clientèle d'Europe du Nord très sensible à cela. Chez nous, le parc est apparu comme un plus intéressant quand, en Vanoise, il a été perçu dès le départ comme une contrainte. De plus, je pense que certains élus ne se sont pas franchement mobilisés! J'ai été très surpris qu'aucun grand élu de Savoie ne vienne à notre conférence de presse, et cela en dehors de toute opinion politique. De plus, les élus locaux de Vanoise me semblent s'être moins investis dans l'élaboration du projet de charte. Dans les Écrins, le dialogue a été permanent et on a traité d'aspects très pratiques qui parlent aux gens. Par exemple,

nous avons réfléchi à la façon de faire accepter par le ministère de l'Écologie la construction d'une micro-centrale hydroélectrique pour alimenter en électricité un hameau isolé en limitant la puissance, au lieu d'enfourer une ligne haute tension ce qui permettrait d'augmenter la puissance donc, un jour, de faire n'importe quoi en lisière du parc... Cette conférence de presse avait pour but aussi de porter la problématique des parcs nationaux au-delà du cercle environnementaliste car ce n'est pas seulement un sujet d'écologie, il s'agit aussi d'une affaire d'aménagement du territoire, de l'avenir d'un territoire, alors il faut que les élus s'en mêlent. Malheureusement, peu s'y intéressent, seuls deux députés étaient présents à cette conférence de presse: Jean-Pierre Giran-UMP- et moi-même -PRG. C'est révélateur...

**Vous dites que les parcs nationaux ne sont pas qu'un sujet d'écologie, mais ils sont tout de même, avant tout, des outils de protection de la nature, très emblématiques en France. Or, on peut être inquiet quant à leur devenir.**

Certes, mais l'intérêt de la loi Giran était de sortir de la simple logique de mise sous cloche. Moi je trouve séduisante l'idée d'une zone d'adhésion où l'on s'engage sur certains principes consentis, c'est un peu comme lorsque l'on réalise une charte de développement d'un pays, il n'y a pas que de l'environnemental, il y a aussi du développement territorial. Celui-ci doit, bien sûr, être compatible avec la mission de protection de la nature d'un parc national, on ne va pas organiser des courses de 4x4!

**Mais en Vanoise c'est le problème: beaucoup veulent continuer à développer un système économique obsolète qui ne tient pas compte des enjeux liés aux changements climatiques ou à la problématique de l'eau par exemple.**

Oui, ils sont sans doute crispés sur un modèle et ne veulent pas regarder plus loin, voir ce qu'on peut inventer, ce qui n'empêche pas de continuer le tourisme lié au ski, il faut juste l'imaginer différemment.

**Continuer à suréquiper les domaines skiables, à construire, alors que l'on sait que l'artificialisation du territoire est un énorme problème, est-ce bien raisonnable?**

Je ne pense pas qu'il faille arrêter l'évolution d'une station de ski, en revanche il faut regarder un territoire globalement pour voir ce que l'on peut en faire touristiquement et économiquement, et, sur ce plan-là, la Vanoise a des atouts considérables. Au niveau du comité de

**JOËL GIRAUD**

**1959:** naît à Gap

**Depuis 1989:** maire de l'Argentière et administrateur du Parc national des Écrins

**Depuis 2002:** député des Hautes-Alpes (Parti radical de gauche)

**Depuis 2010:** président du comité de massif des Alpes

massif des Alpes, nous avons choisi de travailler sur des espaces valléens où il y a une ou plusieurs stations de ski, mais aussi des communes non touristiques, et nous avons négocié des financements auprès de l'Europe pour diversifier l'offre touristique. Ainsi, dans ma commune nous avons développé des activités de pleine nature, comme le canoë-kayak et l'escalade sur cascades de glace... Et cela fonctionne: beaucoup de professionnels de la montagne se sont installés là et des centres de formation ont été créés. Il me semble que, par endroits, la population n'a pas encore fait sa révolution culturelle sur ce que doit devenir un

territoire, et c'est aux grands élus (présidents de région, de conseil généraux, d'intercommunalité, parlementaires) d'accompagner cette évolution. Ils doivent faire de la pédagogie pour que les mentalités changent, or j'ai le sentiment qu'en Vanoise c'est difficile. Pourtant, les vallées de Vanoise ressemblent un peu à celles des Écrins, elles ont un peu la même histoire industrielle qui a capoté, mais les destins ne sont pas tout à fait convergents, sans doute parce que l'or blanc a été, à une époque, l'unique recours en Vanoise. De plus, il y a dans cette région un noyau de vieilles familles, alors que, dans le Briançonnais, la population s'est renouvelée, cela joue certainement. Avant qu'un tunnel ne soit creusé entre Modane et Bardonecchia il n'y avait pas beaucoup d'échanges, c'était une frontière très fermée alors que dans le Briançonnais elle a toujours été ouverte.

**Vous avez parlé de votre commune, vous avez d'autres exemples de développement pour la montagne?**

La montagne de Ceüse, près de Gap, a lancé un programme pilote d'activités de pleine nature autour de la falaise, tout comme le syndicat mixte d'aménagement de Serre-Ponçon qui a aussi un programme européen de valorisation de la biodiversité sur tous les grands lacs alpins y compris artificiels. Il y a encore la petite station-village de Réallon dans les Hautes-Alpes qui a créé la plus longue piste naturelle de luge alors que, ailleurs, tout le monde dans les stations de ski fait de la luge sur des rails. Et ce pari a été gagnant: l'augmentation du chiffre d'affaire de la station c'est juste le chiffre d'affaire de la luge!

« Il s'agit de l'avenir du territoire, les élus doivent s'en mêler. »

**Le conseil scientifique du parc de la Vanoise et la Frapna\* jugent le projet de charte peu contraignant pour le développement, le refus des communes d'adhérer paraît donc incompréhensible.**

L'erreur est peut-être d'avoir élaboré un projet *a minima* en pensant que cela passerait plus facilement. Résultat, ce n'est pas consistant, c'est le plus petit dénominateur commun et c'est mauvais. En Savoie, la vallée de la Tarentaise

♦♦♦♦



JOËL  
GIRAUD

....  
est devenue richissime grâce à l'industrie du ski, tout le monde en Vanoise a envie de copier ce modèle alors qu'il faut innover tout en restructurant intelligemment les domaines skiables.

**Revenons à la fonction première d'un parc national qui est de protéger le patrimoine naturel. La loi Giran ne risque-t-elle pas d'amoindrir cette mission en rendant possible des assouplissements? Le parc des Cévennes a récemment pris une position contre la présence du loup, espèce pourtant protégée...**

C'est un avis de conseil d'administration, il faut trouver les curseurs car il faut aussi protéger le pastoralisme. Honnêtement, je ne pense pas, car la zone centrale restera sous protection forte, mais je trouve dommage que les habitants en zone périphérique se privent de la dynamique que donne la zone centrale.

**Pour la Vanoise, que va-t-il se passer si les communes campent sur leurs positions et décident de ne pas adhérer?**

On risque de déboucher sur un système où la zone d'adhésion est réduite, voire une zone cœur avec rien autour. Ce n'est évidemment pas souhaitable, en particulier pour faire des corridors écologiques.

**En somme cela serait un cœur de parc cerné par une «foire» où l'on pourra faire tout et n'importe quoi?** Cela ne pourra pas être juridiquement pire qu'à l'heure actuelle! Jusqu'à maintenant, il n'y avait rien de contraignant en zone périphérique. Après, c'est une question de volonté politique. Ainsi, sur ma commune, en zone périphérique, j'avais des enjeux de biodiversité, notamment sur le chardon bleu, une espèce protégée. Estimant la protection insuffisante, j'ai demandé que l'intégralité du vallon soit classé au titre de Natura 2000. Et j'ai l'intention de créer une zone de silence avec Mountain Wilderness.

**Lors d'un déplacement en Savoie, le 1<sup>er</sup> février, la ministre de l'Écologie a dit qu'elle suivait avec beaucoup d'attention la réflexion en cours sur les parcs. Qu'en pensez-vous?**

J'aurais aimé que la ministre s'engage plus sur ce dossier beaucoup plus tôt! La lettre du ministère qui accompagnait la notification des chartes était surprenante, en résumé elle disait de lancer la procédure et, au cas où les communes n'adhèreraient pas, il resterait toujours les zones centrales... Les parcs nationaux, comme leur nom l'indique, sont nationaux, l'État doit réaffirmer son rôle.

**La loi Giran a donné plus de poids aux élus locaux dans les conseils d'administration des parcs. Quand certains favorisent les intérêts particuliers**

**«Les parcs nationaux, sont ... nationaux. L'État doit réaffirmer son rôle.»**

**au détriment de l'intérêt général, cela ne pose-t-il pas les limites de la gouvernance locale?**

Je dirais plutôt les limites d'une maturité locale. Dans mon secteur, la réflexion conjointe a été aidée par l'émergence des pays, les gens au travers des conseils de développement ont beaucoup travaillé sur des sujets divers et variés et, finalement, il y a eu des consensus locaux sur un certain nombre de sujets, ce qui semble plus difficile à faire dans les Alpes du Nord.

**Enfin, ne devrait-on pas revenir à un contrôle unique de l'État?**

Je suis un fédéraliste convaincu, européen de surcroît. La culture dans les *Länder*, les cantons suisses ou les régions italiennes est telle que les réactions ne sont pas les mêmes qu'en France. Ici, à vouloir être à moitié décentralisé, à moitié déconcentré, on aboutit à des situations où personne n'est responsable de quoi que ce soit. Je préfère encore un système dans lequel des élus font des erreurs mais qui sont sanctionnés par le suffrage universel. Hélas, je ne vois plus la sanction nationale dans notre système où tout est verrouillé par une techno-structure.

**Autre problème concernant les parcs nationaux: les moyens financiers alloués sont en diminution, ainsi que les effectifs.**

Effectivement, il y a une corrélation entre la non adhésion et les moyens qui peut être extrêmement inquiétante pour les parcs nationaux. Si moins de communes adhèrent aux parcs, cela justifiera la diminution des moyens. Le président de l'association des élus des Écrins a envoyé une lettre aux maires en alertant sur ce point et en expliquant l'intérêt d'une démarche collective au service du territoire.

**La France peut-elle d'un côté s'engager à protéger la biodiversité en signant des conventions internationales et de l'autre faire peser des risques sur l'avenir de ses parcs nationaux?**

C'est la petite différence entre le discours et la réalité des choses! J'espère que la ministre de l'Écologie en est consciente...

\* Fédération Rhône-Alpes de protection de la nature